

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 114 (1988)  
**Heft:** 7

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Propositions de solutions

Le Comité du Groupe spécialisé souhaite améliorer la situation et en appelle à tous ceux qui offrent du travail et à tous ceux qui exécutent ce travail pour qu'ils recherchent des prestations de qualité. La position isolée de l'ingénieur travaillant seul après la fin de ses études est peu favorable à la réalisation de ce but. Les possibilités pour les nouveaux diplômés de passer leurs années d'apprentissage et de compagnonnage aux côtés de collègues expérimentés devraient être en nombre suffisant.

La condition à l'établissement de tels bureaux d'ingénieurs, c'est l'assurance de revenus suffisants. Pour cela, la reconnaissance et le respect des tarifs et leur adaptation aux nouveaux domaines d'activité sont indispensables. Le Comité du Groupe spécialisé considère comme essentielles les mesures suivantes :

- un développement des relations publiques par les indépendants, en particulier par la publication de rapports concernant leur activité et

l'inscription aux registres professionnels

- la poursuite de l'adaptation du programme d'études de l'EPF à l'activité dans l'économie privée
- le perfectionnement et la formation continue
- des relations d'amitié avec les collègues et ingénieurs d'autres branches.

## Conclusions

La réalisation des solutions proposées créera les conditions nécessaires à une modification des structures des bureaux d'ingénieurs forestiers. La possibilité sera ainsi offerte au service forestier de confier à des privés des mandats plus importants, plus complexes et à plus long terme, dans une période où les conditions de travail sont de plus en plus difficiles. Le comité est convaincu que la collaboration de partenaires entre service forestier et indépendants est indispensable à la réalisation des tâches actuelles.

*Comité du Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers*

projet Garantie par les experts fédéraux. Comme publié il y a un an, ces experts ont estimé qu'il était absolument important de garantir le stockage final sûr des déchets de faible activité. Ils ont ajouté que, pour les déchets de forte activité, il reste encore des questions à résoudre portant en particulier sur le choix et sur la preuve de l'aptitude d'un site concret de stockage. Le directeur de la Cédra, Hans Issler, a souligné en revanche que les experts fédéraux ne voient aucune raison qui «empêcherait d'éliminer de manière sûre les déchets hautement actifs»<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Extrait du rapport de la Division principale de la sécurité des installations nucléaires, DSN, 1986, page 97.

## Bon anniversaire, Alberto Sartoris !

Le 2 février dernier, entouré de l'affection de son épouse, l'artiste peintre Carla Prina, et de celle de ses nombreux amis, le professeur Alberto Sartoris a fêté, dans sa belle demeure de Cossonay, son quatre-vingt-septième anniversaire. La rédaction de *IAS* joint ses compliments à ceux, innombrables, qui sont parvenus de tous les horizons à l'occasion de cette belle journée.

Alberto Sartoris est, rappelons-le, docteur honoris causa de l'EPFL et membre d'honneur de la SVIA. Il participe encore très activement à la vie culturelle de notre pays,



Alberto Sartoris, son épouse Carla Prina et notre rédacteur à l'issue du tournage du film Plan-Fixe, à Cossonay, le 25 mars 1987.  
(Photo J. Mayerat)

## Le Corbusier dans le temps

Dans notre numéro 26/87, nous avons eu le privilège de vous présenter un article d'Alberto Sartoris portant ce titre.

Trois erreurs ont échappé à notre vigilance, mais pas à l'attention de l'auteur !

Nous vous prions donc de bien vouloir corriger, à la 2<sup>e</sup> ligne de la page 495 : *Matte-Trucco* au lieu de *Mattétrucco*; puis à l'avant-dernière ligne de la page 496 : *idéel* au lieu de *idéal*.

Enfin, et cela change le sens de la phrase, à l'antépénultième alinéa de la première colonne de la page 497, la phrase de Henri Lefebvre qui fit sauter Alberto Sartoris était la suivante : «Le Corbusier urbaniste était un assassin.»

Veuillez Alberto Sartoris et nos lecteurs nous pardonner ces erreurs.

F. N.

## Actualité

### Cédra : 60 millions pour l'élimination des déchets nucléaires

La Cédra, Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs, disposera en 1988 d'un budget cadre de 60 millions de francs, budget approuvé par l'assemblée générale qui s'est tenue à Berne. Plus de la moitié - environ 35 millions de francs - a été affectée aux travaux préparatoires en vue du stockage final des déchets de faible et moyenne activité ; 25 millions ont été destinés aux recherches en vue du stockage final des déchets de forte activité ; 60% du budget ont été investis dans des analyses géologiques.

Le budget pour les analyses géologiques est, avec 37 millions de francs, presque deux fois plus élevé que l'année passée. L'augmentation des coûts est liée au commencement du forage profond de Siblingen (SH), prévu en 1988 et pour lequel la procédure d'autorisation devrait être close dans quelques semaines. Le forage de Siblingen est le septième forage profond réalisé dans le sous-sol du nord de la Suisse, l'ensemble de ces forages étant fait en vue du stockage final des déchets de forte activité. D'après Hans Issler, directeur de la Cédra, les analyses doivent aboutir à moyen terme à l'élaboration d'un projet concret de stockage sur un site déterminé. Outre le socle cristallin de granite et de gneiss, la Cédra, dans ses recherches d'un site,

analysera aussi de façon plus intensive les sédiments qui recouvrent ce socle.

#### Début des sondages au Wellenberg

La priorité sera cependant accordée cette année aux recherches d'un site de dépôt pour les déchets de faible et moyenne activité. La première phase des analyses a été terminée en 1987 à l'Oberbauenstock (UR) et au Piz Pian Grand (GR) et les résultats vont maintenant être évalués scientifiquement. La Cédra entend se prononcer ce printemps sur la continuation des travaux avec le creusement de galeries de sondage. En ce qui concerne le Wellenberg (NW), la Cédra attend qu'arrive à terme, cet été, la procédure d'autorisation. Une fois les autorisations nécessaires en main, les travaux de sondage commenceront. Les analyses ont pour but de préparer des dossiers, qui permettront de décider du choix du site. C'est seulement une fois les travaux de sondage terminés, dans quelques années, qu'il faut s'attendre à une requête au Conseil fédéral fixant dans lequel des quatre sites il faudrait construire le dépôt final pour déchets de faible et moyenne activité.

#### Du projet Garantie à la préparation du stockage final

Le programme de travail de la Cédra suit pour l'essentiel les avis émis sur le

prononçant des conférences qui jamais ne passent inaperçues.

Présentement, plusieurs expositions de ses œuvres tournent de par le monde, démontrant, si besoin était encore, tout le rayonnement et l'importance de ce très estimé confrère dans le développement de l'architecture de ce dernier demi-siècle.

Signalons à nos lecteurs que le mercredi 24 février dernier, à 17 h 30, à l'aula de l'EPFL, 33, avenue de Cour à Lausanne, a

eu lieu la première de la projection du film *Plan-Fixe*, réalisé par Ernest Ansorge, sur Alberto Sartoris ; notre rédacteur François Neyroud a eu le privilège de collaborer étroitement à la réalisation de ce document, hommage rendu à ce témoin très précieux des événements majeurs de l'architecture moderne, et à ce pionnier des idées et de leur diffusion.

F. N.

leur état et leur valeur propre mériteraient, quitte à y affecter des moyens faisant désespérément défaut ailleurs et sans perspective aucune d'une amélioration.

Laissant aux médecins leur responsabilité pour ce qui est des dictateurs moribonds, on doit en revanche se poser des questions sur le sens – ou l'absence de sens – du maintien du Palais Wilson. En effet, la passion du débat quant à sa démolition éventuelle masque une vérité évidente : personne ne sait que faire de cette ruine, même restaurée à grands frais. Les propositions d'affectation – hôtel, palais des congrès ou musée – présentent un intéressant point commun : la bâtie du quai Wilson se prête au plus mal à leurs exigences ! La disposition des espaces intérieurs exclut en effet qu'elle puisse y répondre (peut-être qu'un nouvel incendie réglera la question de leur incroyable vétusté). C'est dire que sa réaffectation, quelle qu'elle soit, entraînerait inévitablement des frais obérant dès le départ la rentabilité des activités qu'il serait censé abriter.

## Le Palais Wilson et le Grand Architecte de Genève

*Tant que je serai à la tête du DTP, jamais je n'accorderai une autorisation pour démolir cette pièce marquante de notre patrimoine architectural.*

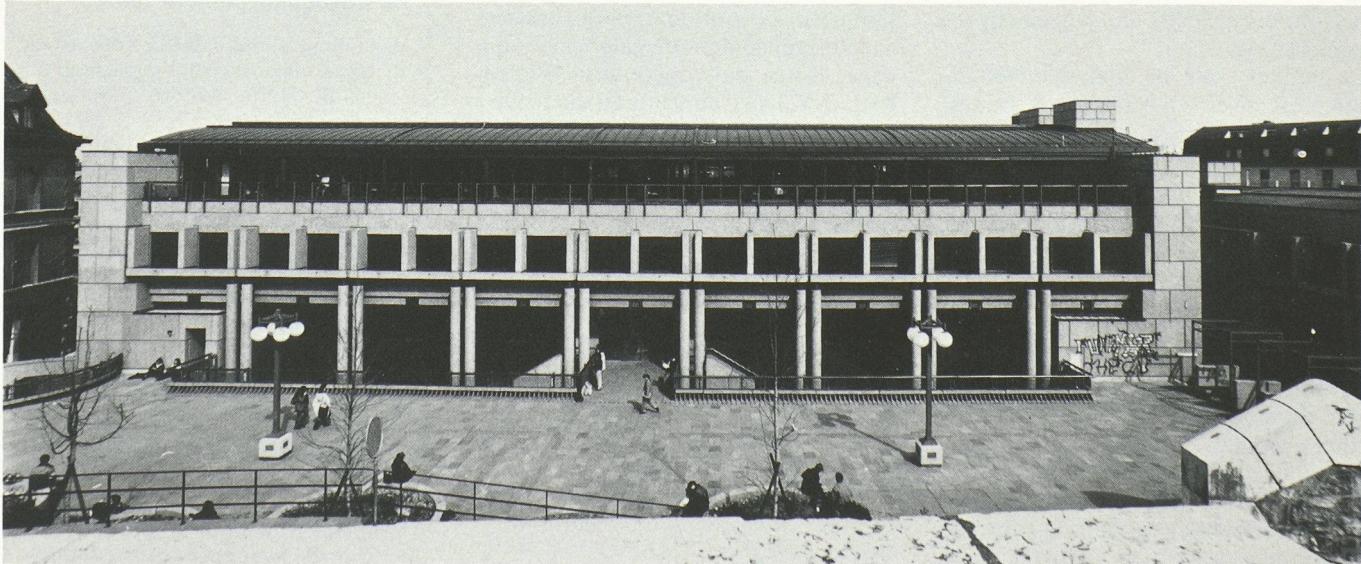
Christian Grobet  
«La Suisse» du dimanche 10 janvier 1988.)

Non, il ne s'agit pas ici d'une attaque personnelle ou politique de plus contre le conseiller d'Etat socialiste genevois. En effet, les reproches qui seront formulés visent également le maire de Genève, le libéral Claude Haegi : «à

protéger absolument, insiste-t-il», lit-on dans le même article consacré au Palais Wilson.

Ce qui est en cause, c'est l'absurdité de cette volonté déclarée de conserver le Palais Wilson, par des moyens qui rappellent l'acharnement thérapeutique consacré à prolonger artificiellement l'existence fantôme de certains hommes politiques étrangers.

Comparaison déplacée ? Dans les deux cas, c'est une enveloppe sans vie, décrépite, qui est l'objet de soins sans aucune commune mesure avec ce que



Politique volontariste et faits têtus : l'amputation d'un étage au projet du Collège Calvin n'a pas créé la vue sur le lac.

(Photos prises de la promenade de Saint-Antoine au début des travaux, en mai 1984, et actuellement.